



SNUIPP-FSU 90

Maison du Peuple

salle 0.06

Place de la Résistance

90000 BELFORT

09 51 55 19 09

DECLARATION PREALABLE A LA CAPD DU 17 OCTOBRE 2013

Sur la préparation de cette CAPD

Cette semaine voit se dérouler 3 réunions importantes auxquelles nous participons en tant que représentants du personnel : le comité de suivi des rythmes, la CAPD promos et le CDEN. Avec un calendrier aussi serré, partez-vous du principe que nous venons en séance sans rien préparer ? Ce n'est pas ce dont vous avez été témoin au cours des diverses CAPD que vous avez présidées, convenez-en. Nous aurions pu demander des ASA pour préparer au mieux ces instances mais l'état des remplacements est tel que ce sont une fois de plus nos élèves qui en auraient pâti. D'ailleurs qu'allez-vous expliquer aux parents des élèves de Mme Goepfert convoquée ce matin par vous et non remplacée ?

Vous ne faites rien pour faciliter le travail des commissaires paritaires que nous sommes, pour preuve : en fin de semaine dernière nous avons demandé à vos services des documents sous forme informatique dans des formats autre que PDF, pour permettre un traitement direct des données, sans être obligés de tout ressaisir pour préparer la CAPD promotions de ce jour et la restitution des informations aux collègues. Nous avons été orientées sur le service informatique qui nous a confirmé que notre demande était techniquement réalisable, sans surcharge de travail. Mardi, nous apprenons par ce même service, que vous refusez de nous transmettre les documents en format autre que PDF. C'est pourtant une demande que nous avons déjà formulée.

Nous prenons cette décision de votre part comme une réelle obstruction à notre travail de commissaires paritaires et comme une certaine forme de mépris. Nous ne comprenons pas ce refus alors même que nous nous sommes toujours montrées plus que coopératives dans les travaux que nous avons réalisés avec vos services : pour mémoire la phase d'ajustement du mouvement 2013 n'a pu avoir lieu que parce que nous y avons largement travaillé dans vos bureaux. Vous avez su nous trouver quand vous en aviez besoin et là vous nous refusez une requête légitime – car c'est ce que les DASEN fournissent d'office dans bien d'autres

départements. C'est un sentiment d'amertume qui nous habite ce jour. Que croyez-vous ? Que nous allons diffuser ou falsifier les données transmises ? Nous sommes des représentants du personnel responsables : si nous vous demandons ces documents, dans un format exploitable, c'est dans le but, par exemple, de pouvoir faire des tableaux que vos services ne sont pas à même, faute de personnel ou de temps, de nous fournir, comme le classement par barème des collègues pour le mouvement, ; en effet nous avons le soutien logistique de notre côté d'informaticiens qui ont créé des fichiers compatibles avec les documents envoyés par les administrations des départements. Ceci dans le seul but de servir nos collègues pour lesquels nous vérifions les données. Pour rappel, au lendemain des instances, ils ne sont avertis de leur promotion que par nos soins.

Nous avons toujours travaillé en bonne intelligence avec vos services dans l'intérêt de nos collègues, acceptant s par exemple des documents de travail qui arrivaient parfois tardivement. Et bien à vous maintenant de travailler en bonne intelligence avec les représentants du personnel en nous fournissant des documents exploitables.

Concernant nos collègues :

Les collègues directeurs et adjoints nous ont fait part de leur désarroi face à toutes les injonctions reçues cette période de leur hiérarchie : tableau de réunions, consultation sur les programmes, assises éducation prioritaire, inscriptions aux animations pédagogiques, parcours artistique, élections de parents, réflexion sur les rythmes pour els écoles à 4 jours, mise en place de l'APC et nous en passons... Alors que cette période est déjà bien remplie par la préparation de classe, les projets à monter, ils ont eu le sentiment que ces tâches administratives chronophages se faisaient au détriment du temps à consacrer aux élèves.

Nous rappelons ici que les 24 heures de concertation supplémentaires de la nouvelle réforme, doivent être utilisées librement par les enseignants et ne devraient pas être planifiées dans le tableau réclamé en début d'année. Ces heures sont dévolues aux relations avec les parents, les partenaires, aux projets menées dans les équipes...

Enfin, nous insistons ici sur la nécessité de maintenir un climat de dialogue et d'écoute au sein des réunions telles que les réunions de directeurs, gage d'un partenariat efficace et d'une confiance mutuelle, pour ne pas céder à l'autoritarisme comme cela a été ressenti dernièrement par des collègues qui se sont faits reprendre à l'ordre en privé parce qu'ils avaient osé intervenir pour dire ce qu'ils pensaient.

